



LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Germinal, an VIII.

Serment prêté, entre les mains de l'empereur de Russie, par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. — Relation de la position des armées française & autrichienne sur la rive droite du Rhin. — Arrivée à Amsterdam du citoyen Bourgoing & du général Marmont. — Extrait d'une lettre du général en chef Massena, au ministre de la guerre. — Nouvelles diverses.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 25 février (6 ventôse).

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui se trouvent à la cour, ont prêté le serment, le 22, entre les mains de l'empereur. On y a remarqué que le ci-devant comte de Broglie n'avoit point d'autre décoration que celle-là : ce qui fait croire qu'il n'a pas beaucoup de liaisons avec la cour de Mittau.

Un courrier de Berlin, arrivé ici la nuit dernière, a été réexpédié sur-le-champ. On ignore quel est le sujet de sa mission; mais d'après le rôle que joue le cabinet prussien, on ne peut penser qu'il ne fût chargé d'autre chose que de propositions tendantes à des ouvertures de paix.

A L L E M A G N E.

D'Auxbourg, le 11 mars (20 ventôse).

Suivant des lettres de Douaeschingen, les troupes impériales ont pris des cantonnemens plus resserrés; elles attendent d'un moment à l'autre l'ordre du départ.

Le général baron de Kray est attendu aujourd'hui. Le comte de Lherbach a dû aussi quitter Vienne pour se rendre ici.

Une partie des troupes suisses à la solde l'Angleterre, est déjà arrivée dans nos environs; l'état-major résidera ici. Ces troupes seront exercées sur le pied autrichien; elles se réuniront à l'armée, aussi-tôt que les opérations commenceront.

De Stuttgart, le 12 mars (25 ventôse).

On mande de Munich, qu'un courrier russe allant de Pétersbourg à Naples, est passé le 7 de ce mois par cette ville.

Il continue de passer par le Tyrol & le Frioul divers corps de troupes qui vont renforcer l'armée d'Italie; d'autres se rendent à l'armée d'Allemagne.

Il a été donné depuis peu l'ordre d'approvisionner et de mettre en état de défense les places fortes des états héréditaires.

Des bords du Mein, le 14 mars (24 ventôse).

On trouve dans la gazette de Bamberg les nouvelles suivantes, sous la date de Vienne, du 4.

« L'empereur de Russie a fait, dit-on, une déclaration aux cours de Prusse et de Saxe, relativement à la marche rétrograde de ses troupes ».

Il a élevé le comte de Rasumowski à la dignité de prince, et l'a nommé ambassadeur permanent près la cour de Vienne.

Ce ministre n'avoit point encore été formellement rappelé, et M. Kalitschef ne remplit son poste que par *interim* durant son absence.

Le général russe Miloradowitsch est arrivé ici pour liquider les fournitures qui ont été faites aux troupes russes. Il avoit aussi été chargé d'assister aux séances de la commission, chargée de faire des recherches sur les différens élevés à Ancone.

De Francfort, le 15 mars (24 ventôse).

Voici la position des avant-postes des deux armées française & autrichienne dans la partie moyenne de la rive droite du Rhin.

Les Autrichiens occupent Laufenbourg, Kandern, Saint-Blaise & Schliengen. Leurs patrouilles vont d'un côté jusqu'à Seckingen, de l'autre jusqu'à Schopfheim & Kalten-Herberg, & sur la route jusqu'à Basle.

Les Français occupent sur la rive droite Petit-Huningue, Weil, Reichen, Lorbach, Grenzach, Haltengen, Eimeldingen, & poussent sur la grande route jusqu'à Fribourg; de basle jusqu'à Kalten-Herberg dans la Forêt-Noire, jusqu'à Schopfheim & Kandern, & du côté des villes forestières jusques vers Schekingen.

La nature se plaît souvent à étonner l'homme, en gravant sur les productions du regne minéral des formes & des configurations qui retracent divers objets animés. Mais ces singularités deviennent des merveilles, lorsqu'elles présentent des traits, dont la ressemblance est saisie au premier coup-d'œil.

Celle que nous annonçons est de ce genre. C'est une *Labrador*, trouvée en Russie, par les Jésuites, qui offre l'image très-ressemblante de Louis XVI. La nature y a dessiné le profil de ce prince dans une perfection à laquelle l'art pourroit à peine atteindre. La tête surmontée d'une couronne couleur de grenade, avec la bordure arc-en-ciel, & un petit panache argent, est du plus bel azur, sur un fond verdâtre, nuancé par des couleurs vives & brillantes; qu'il seroit impossible d'imiter.

Un grand nombre de connoisseurs & d'autres personnes ont vu cette pierre, & ont avoué qu'elle surpassoit encore l'idée qu'ils s'en étoient faite, d'après le dessin qui en a été gravé.

Le comte de Robassamé, ci-devant au service de Russie, en est le possesseur: il l'offre pour dix mille louis d'or.

Cette pierre peut être montée en bague, en passant par les mains d'un habile lapidaire.

(Extrait de la gazette de Francfort).

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 16 mars (27 ventôse).

Cours des trois pour cent consolidé, $62\frac{7}{8}$, $\frac{5}{8}$, $\frac{3}{4}$. Pour avril, 65, $52\frac{3}{4}$.

Chambre des lords. — Séances des 25 & 26 ventôse.

Apport d'un bill pour la réduction de la dette nationale ; d'un autre pour défendre d'employer la farine de froment dans la fabrique de l'amidon.

Chambre des communes. — Séances des 25 & 26 ventôse.

La chambre formée en comité, décrète des primes pour les bleds qui seront importés avant le 1^{er} octobre prochain, des Etats-Unis, des ports situés au nord du Texel & d'Archangel.

L'ex-ministre Bertrand Molleville prétendoit dans une lettre à M. Fox, que le conciliabule de Mantoue n'avoit pour objet réel que de feindre une coalition, à l'effet de déclarer, & non de faire la guerre à la France. M. Fox lui a répondu, que feindre une coalition, déclarer la guerre, menacer, dicter des conditions, en un mot, faire avancer des troupes, équivaloient, à ses yeux, à de véritables hostilités.

R É P U B L I Q U E B A T A V E.

D'Amsterdam, le 16 mars (25 ventôse).

Hier matin, le citoyen Bourgoing, ministre de la république française en Danemarck, & le général Martmont, conseiller d'état, sont arrivés ensemble dans cette ville. Le premier a repris aujourd'hui la route de Hambourg, où il est attendu, dit-on, avec impatience. Le second restera encore quelques jours ici. Peu d'heures après son arrivée, il a rendu visite à nos officiers municipaux, avec lesquels il paroît qu'il est chargé d'une négociation. Elle ne pouvoit être confiée à des mains plus propres à la faire réussir. Nous nous plaignons à voir dans nos murs le compagnon des travaux de l'illustre Bonaparte & un des co-partageans de sa gloire. Nous aimons à entendre de sa bouche les détails de l'immortelle campagne d'Italie & ceux de l'étonnante expédition d'Egypte. Il satisfait notre curiosité à tous égards ; & ce n'est pas sans efforts que nous nous abstenons d'être indiscrets avec lui. Il a pu s'apercevoir de nos vœux ardents pour une paix prochaine ; mais il pourra témoigner que nous ne négligeons rien pour continuer la guerre, si c'est à ce seul prix que la paix doit être accordée.

Les préparatifs des Anglais semblent annoncer une nouvelle descente. Nous espérons qu'éclairés par l'issue de leur dernière tentative, ce ne sera pas sur notre territoire qu'ils oseront en faire une nouvelle. En tout cas ils ne nous prendront pas au dépourvu. On s'occupe à fortifier le Helder. On élève des retranchemens dans la partie méridionale du Nord-Hollande. Les Anglo-Russes pourront, quand ils voudront, venir augmenter le nombre de cadavres qui, légèrement recouverts par le sable, ont été depuis mis à nud par les vents, & menacent d'infecter le pays qu'ils n'ont pu conquérir.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

A R M É E D' I T A L I E.

Extrait de la lettre du général en chef Massena, au ministre de la guerre.

Au quartier-général à Gênes, le 17 ventôse, an 8.

Instruit que l'ennemi formoit des magasins à Sestry du

Levant, & que les insurgés de Fontana-Buona augmentoient en audace & en nombre, je résolu de punir les uns & de nourrir l'armée aux dépens des autres.

Le 14 de ce mois fut choisi pour cette opération, & les généraux Marbot & Gasan, commandant les 2^e. & 3^e. divisions de l'armée, furent chargés de la faciliter, en faisant une forte reconnaissance sur leur front. Le premier partit à cet effet de Savonne, & se porta jusqu'à Deigo & Cosaria. Le deuxième alla jusqu'aux portes de Novi, & par-tout l'ennemi ploya devant eux.

La première division, chargée de l'expédition, marcha sur deux colonnes ; celle de gauche châtia la vallée de Fontana-Buona, tua beaucoup de monde aux insurgés, & leur brûla cinq villages. Celle de droite, que le général Darmand commandoit, & dont le général Soult suivit le mouvement, battit les Autrichiens, & après une perte assez considérable, leur fit évacuer Sestry qu'ils occupoient avec trois bataillons, un escadron de hussards & quatre piéces de canon.

Cette opération nous a valu cinq à six mille quintaux de bled, trouvés dans des bâtimens dont nos grenadiers se sont emparés.

Salut & fraternité.

Signé, MASSENA.

De Nimes, le 18 ventôse.

Le 13 de ce mois, le courrier de la malle de Remoulin à Beaucaire a été arrêté ; ses dépêches ont été volées.

De Toulouse, le 24 ventôse.

Les manœuvres de la malveillance dans la commune de Toulouse paroissent enfin déjouées par la sagesse des administrations, la prudence & la fermeté dans le général Commes, & le dévouement des troupes républicaines. On a conduit à la police un étranger qui, par ses propos séditieux, provoquoit de nouveaux troubles. Le dernier marché a été parfaitement calme, & la garde ordinaire a suffi.

Le citoyen Larive est arrivé ici hier au soir ; il doit jouer incessamment au théâtre de la Liberté.

Le marché du 21 ventôse s'est terminé d'une manière plus heureuse & plus tranquille qu'on n'avoit osé s'en flatter. Le canon amené à la halle, avoient été dételés & reconduits au parc d'artillerie. Mais à l'instant où l'on eût proclamé le prix du bled à 18 francs, tous les esprits furent calmés. Quelques agitateurs crièrent encore à 16 francs ; aussitôt une immense majorité leur impose silence. On demanda que la force armée fût retirée. Ce vœu fut rempli, & le marché fut paisible. Quatre cents septiers ont été vendus sans trouble, sans pillage. Tout a été exactement payé, & le marché a fini de bonne heure.

On ne sauroit donner trop d'éloges à la sagesse & à la patience de la force armée, dans un moment où la moindre voie de fait pouvoit amener un affreux carnage. Les autorités civiles & militaires se sont réunies, le soir même, à la maison commune, d'abord pour s'occuper de l'indemnité due aux vendeurs ; ensuite sur, les mesures urgentes qui restoient à prendre, parce qu'on savoit que des brigands cherchoient à amener le peuple, & à provoquer un pillage général. Le lendemain, il a été déclaré que le seul moyen de rassurer le peuple sur les subsistances, étoit de lui garantir, jusqu'à la récolte, le prix du bled, à 18 francs le septier ; le pain en proportion, sauf l'indemnité aux propriétaires. L'administration municipale a fait, en conséquence, une proclamation qui a produit les meilleurs effets.

Le marché du 25 a été absolument paisible.

De PARIS, le 2 germinal.

La lettre d'Amsterdam, que nous avons imprimée hier, a été envoyée au tribun Emile Gaudin par un Grec de ses amis. L'éclatante victoire qu'elle annonce avec la mort de 30 mille Turcs, est le démenti formel de tous les bruits que les feuilles étrangères répandoient sur le prétendu retour de notre armée d'Egypte. Il est impossible d'avoir en Europe des nouvelles de Turquie plus récentes que celles contenues dans cette lettre.

Les lettres de Smirne pour l'Europe, voie de terre, partent les 2 & 17 de chaque mois; arrivent à Constantinople du 8 au 9, & du 23 au 24; & en repartent, avec le courrier de Vienne, les 10 & 25 suivans.

La lettre, citée est partie de Smirne, le 2 février, & a été expédiée de Constantinople (voie de Vienne) le 10 du même mois. Or, en calculant les distances & la saison, il est de toute impossibilité que les nouvelles que doit apporter le courrier du 25 février de Constantinople, puissent arriver avant huit jours.

— Toutes les nouvelles qui ont été répandues sur l'armée d'Egypte, sont controuvées.

« El-Arich est un fort qui, bien loin de pouvoir contenir 6,000 hommes, comme le disent les relations, n'en peut contenir que 400. Il n'est intéressant que parce qu'il est au milieu du désert, & qu'il protège des puits abondans & de bonne eau.

« Les relations qui ont été données sur la prétendue prise de ce fort; ont été forgées en Europe par des gens qui ne connoissent pas le local. On doit donc croire que c'est une des mille et une inventions de nos ennemis.

« S'il étoit vrai que l'armée d'Egypte eût jugé à propos de se concentrer & d'évacuer El-Arich, les difficultés d'une invasion en Egypte seroit toujours très-grande. il resteroit à l'ennemi sept jours de déserts à traverser, avec la sûreté de livrer bataille au débouché.

« Selon les mêmes narrateurs, le grand-visir, après la prise d'El-Arich, auroit dirigé une colonne sur Alexandrie & l'autre sur le Caire. Ces messieurs ne comptent pour rien le camp retranché de Catich, la traversée des déserts, & deux branches du Nil & le Delta à traverser.

« Les mêmes novateurs disent que la garnison d'El-Arich étoit composée, moitié de cophtes, moitié de français. Les cophtes sont fort bons pour écrire & pour cultiver, & ne sont jamais battus dans une armée. »

(Articles officiels).

— L'ordonnateur de marine à Toulon annonce que le contre-amiral Perrée, parti à la fin du mois de pluviôse avec le vaisseau de guerre le *Généreux*, trois corvettes et un bâtiment de transport, s'est trouvé le 29 pluviôse, à six heures du matin à six lieues de Malte. Cinq vaisseaux anglais manœuvrèrent pour s'opposer à son entrée. Le général Perrée fit signal aux trois corvettes des manœuvres indépendantes. Le transport étant mauvais voilier, il lui donna la remorque; mais voyant que cela retardoit trop sa marche, il l'abandonna. Le transport a été amariné par les Anglais.

Les trois corvettes ont fait leur retour à Toulon et au golfe Jouene; et le *Généreux* est entré dans Malte. Il étoit chargé de vivres et d'un renfort pour la garnison.

— Un arrêté des consuls règle les dépenses des préfectures et sous-préfectures,

Les dépenses des administrations actuelles cesseront au premier floréal.

Le ministère britannique a fait imprimer dans les journaux de Londres, qu'une maison de commerce, la maison Vandick & Gevers, s'étoit adressée au gouvernement français pour en obtenir la permission d'exporter des grains; qu'elle en exporteroit 25 mille muids, & qu'en échange il seroit importé en France une quantité déterminée de denrées coloniales.

En répandant ce bruit, le ministère anglais a un double objet, celui de calmer les allarmes de l'Angleterre sur ses subsistances, & celui encore d'alarmer la France sur ces ressources & sur les vues de son gouvernement.

Le gouvernement français ne connoit point cette maison Vandick & Gevers, & jamais il ne trafiquera avec ses ennemis de la subsistance des citoyens.

Sans doute il sent les malheurs qui affligent l'humanité; sans doute il plaint la nation anglaise elle-même, victime d'un ministère qui la sacrifie au délire de son ambition.

Mais, dans la position où est l'Europe, son devoir est de conserver à la France toutes ses ressources. Aussi des ordres ont été donnés depuis long-temps pour prévenir & pour arrêter toute exportation de grains: des ordres plus sévères viennent d'être donnés encore, parce que l'Angleterre, pressée par des besoins toujours croissans, multiplie, pour obtenir des grains, ses efforts & ses sacrifices.

C'est l'Angleterre qui a fermé les mers au commerce des nations: c'est par elle que les blés du nord de la France sont presque entièrement perdus pour nos départemens du Midi. Il est trop juste qu'elle souffre la première de ses mesures désastreuses.

— Les consuls, d'après un rapport du ministre de l'intérieur, ont ordonné une nouvelle organisation pour le Prytanée (ci-devant collège de Louis-le-Grand). Il sera divisé en quatre grands collèges soumis à une même administration, & placés, l'un à Paris, rue S. Jacques, où il est; le second, à Fontainebleau; le troisième, à Versailles, & le quatrième, à Saint-Germain.

Dans chacun de ces collèges, il y aura cent places d'élèves payées par le gouvernement, & dont la nomination sera faite par le premier consul, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Ces élèves seront pris exclusivement parmi les enfans peu fortunés des militaires morts sur le champ de bataille, & des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions. Les élèves actuels du Prytanée seront répartis dans ces quatre collèges par l'administration centrale du Prytanée, qui sera composée de cinq membres exerçant gratuitement.

— Des lettres de Massena, de Gênes, en date du 20 ventôse, portent qu'il a fait marcher la droite de son armée sur Sestri que l'ennemi a évacué à son approche, et où l'on a trouvé un petit magasin de bled.

Les Autrichiens, au 20 ventôse, étoient encore dans leur quartiers d'hiver le long du Pô, et leur gauche du côté de Sarzana et Pistoia.

On évaluoit les marchandises qui avoient été débarquées à Livourne, à plus de 50 millions. C'est pour protéger cet entrepôt si précieux que l'armée autrichienne avoit considérablement augmenté sa gauche, et que plusieurs bataillons étoient en marche sur Modène et Boulogne, pour s'y porter à l'instant.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Extrait d'une lettre de l'ordonnateur de la marine à Brest, au ministre de la marine, du 25 ventôse.

Citoyen ministre, une frégate ou grande corvette anglaise, nommée la *Danaé*, montée de 22 canons de 32, & de 150 hommes d'équipages, s'est rendue hier, sans coup férir, par l'effet d'un mouvement dirigé par l'impétueuse témérité de cinq marins français provenant d'un corsaire malouin. Elle a été amarinée par la corvette la *Colombe*, qui l'a conduite au conquet.

Aussi-tôt que j'aurai recueilli d'autres détails sur cet événement étonnant, je m'empresserai de vous les transmettre.

Nota. On a appris depuis que la *Danaé* est entrée à Brest en même-temps qu'un convoi de bâtimens français venant de la Manche, sous l'escorte de la *Colombe*.

T R I B U N A T.

Séance du 2 germinal.

Le tribunal reprend la discussion du projet de loi relatif aux dispositions pour cause de mort.

Curé défend le projet; il s'attache sur-tout à réfuter Andrieux: ce dernier a fait arrêter que le discours de Mirabeau contre les testamens seroit lu à la tribune; mais ce discours posthume, qui ne fut pas, dit l'orateur, prononcé par Mirabeau, mais lu après sa mort à la tribune de l'Assemblée constituante, peut être regardé lui-même, & cela sans offenser la mémoire d'un grand homme, comme un testament *ab irato*.

Légier combat le projet comme contraire aux vœux de la justice & de la nature.

Jard-Panvilliers parle aussi pour le projet; il soutient sur-tout que le droit de tester dérive nécessairement de celui de propriété. Quant au discours de Mirabeau, l'orateur consent bien qu'il soit lu; mais il demande qu'on lise aussi celui d'un homme, qui, quoique vivant, n'est pas moins recommandable par ses lumières, & qu'on peut, comme juriconsulte, mettre fort au-dessus de Mirabeau, le discours de Tronchet.

Baillet se contente de citer le fait de deux villages, situés très-près l'un de l'autre: sur les confins de la Normandie & de la Picardie; dans l'un, les pères ne peuvent tester; ils le peuvent dans l'autre; la concorde, dans le premier, règne dans toutes les familles; dans l'autre, les familles sont pleines de dissensions, de haines & d'assassinats.

Chauvelin, comme Jard-Panvilliers, pense que, si on lit le discours de Mirabeau sur les testamens, on devra en lire aussi beaucoup d'autres prononcés sur le même sujet dans l'Assemblée constituante.

Andrieux dit qu'il n'a pas combattu le droit de tester en lui-même, ni défendu la loi du 17 nivôse en son entier. Plusieurs dispositions de cette loi lui paroissent vicieuses. Elle restreint beaucoup trop, par exemple, la faculté de tester en ligne collatérale; et dans ce cas, cette disposition vulturise en quelque sorte les successions qui s'évaporent entre les mains des gens de loi.

Ce qu'Andrieux a soutenu, c'est que le projet de loi dont il s'agit, auroit dû faire partie du code civil. Ce qu'il a combattu particulièrement, c'est l'inégalité des partages entre les enfans du même père.

On a dit, entre autre chose, que c'étoit une prime d'en-

De l'imprimerie de MERMAT,

conragement pour la tendresse des enfans. Je ne sais, dit Andrieux, ce que ces mots signifient. On accorde des primes à des opérations, à des entreprises de commerce & d'industrie; mais j'avoue qu'à l'âge où je suis parvenu, je ne saurois encore calculer la piété filiale à livres, sous & deniers.

Gary & Duveyrier parlent pour le projet.

Ce dernier représente qu'il est des loix tellement urgentes, qu'il faut bien les porter avant que le code civil ne soit fait, quand même elles devroient en faire partie.

Il ajoute que la faculté laissée à un père de disposer d'un quart de ses biens est peu de chose, & se réduit réellement à un huitième. Qu'un père n'ait que deux enfans, & c'est la supposition la plus favorable aux adversaires du projet, chacun d'eux aura droit à la moitié, c'est-à-dire aux quatre huitièmes de ses biens; qu'il dispose d'un quart, c'est-à-dire, des deux huitièmes, il n'en restera pas moins trois huitièmes à celui qu'il ne favorisera pas, & l'enfant favorisé n'aura que cinq huitièmes; l'un ne sera donc plus pauvre que d'un huitième, & l'autre sera d'un huitième seulement plus riche qu'il ne devroit être. S'il a trois enfans, la différence ne sera que d'un douzième, & ainsi de suite.

La discussion est fermée, & le projet de loi est adopté à la majorité de 53 voix contre 35.

Le tribunal reçoit & renvoie à des commissions plusieurs projets de loi.

C O R P S L É G I S L A T I F.

Séance du 2 germinal.

Deux conseillers d'état, les citoyens Fourcroy & Cretet, sont introduits. Le premier présente deux projets de loi; l'un tend à accorder une maison nationale à l'hospice des enfans abandonnés de la ville d'Arras; l'autre autorise l'hospice civil de Charenton à faire un échange de terrain avec le citoyen Charles Lacroix.

Cretet propose deux autres projets de loi; l'un réduit la taxe de l'entretien des routes, à compter du 1^{er} prairial; l'autre porte que les droits de passe dont la perception seroit accordée à des particuliers sur des ponts & chaussées qu'ils auroient construits à leurs frais, seront fixés par le gouvernement, & limités à un tiers au-delà duquel ces droits seront perçus au profit du trésor public.

La discussion de ce projet est indiquée au 7.

On procède à un scrutin d'indication d'un candidat au sénat conservateur. Voici quelques-uns des noms portés sur la liste formée du dépouillement du scrutin:

Abeille, Berembroek, Bossut, Barailhon, Bénézech, Châtry-la-Fosse, Castellane, Dedeley-d'Agie, Dalbarade, Jussieu, Révelière-Lépaux, Martin, Obercamp, Portalis, Toulangeon, Tronchet, Vacher.

Il sera procédé demain au premier scrutin d'élection.

Bourse du 2 germinal.

Rente provis., 12 fr. 25 c. — Tiers consol., 21 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 29 c. — Bons d'arrérage, 89 fr. 75 c. — Bons pour l'an 8, 79 fr. 38 c. — Syndicat, 68 fr. 00 c.

Les Enfans élevés dans l'ordre de la Nature, ou Abrégé de l'Histoire naturelle des Enfans du premier âge, à l'usage des pères & mères de famille, par Fourcroy; un volume de 356 pages. Prix 2 fr. 20 cent. pour Paris, & 2 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens. A Paris, chez Delalain fils, libraire, quai des Augustins, n^o. 29.

rue des Moineaux, n^o. 425.